Allocution de Michel P. Trudeau à l'occasion du lancement du site de l'IRÉC sur l'histoire du courtage financier au Québec (1867-1987)

Un courant de pensée plutôt influent jusque dans les années 1970 a popularisé la notion que les Canadiens français avaient été victimes d'une idéologie qui les rendait craintifs et inaptes à s'affirmer dans le monde des affaires et de la finance. Comme l'écrivent les historiens Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « les préjugés ont la vie dure, surtout quand elles s'adossent à des proclamations colportées depuis des décennies par des auteurs célébrés et qu'ils s'enracinent dans des simplifications statistiques douteuses. Pour déraciner ces préjugés, il faut s'astreindre, affirment-ils, à des travaux longs et difficiles. »[1] C'est à cette discipline que notre équipe de cinq chercheurs s'est soumise depuis plus de deux ans et demi déjà.

Pour réaliser notre travail, il a fallu d'abord, l'important soutien financier que nous offert M. Jean-Louis Tassé. Il nous a fallu, ensuite trouver les traces laissées par les courtiers en valeurs depuis qu'ils ont pratiqué ce métier, c'est-à-dire depuis le milieu du 19e siècle.

La tâche n'a pas été facile pour plusieurs raisons. Certaines institutions financières ont simplement refusé de nous accueillir. D'autres avaient détruit leurs archives, souvent parce qu'ils ne savaient pas comment en disposer. D'autres encore ont invoqué le caractère privé de certaines données pour nous les refuser toutes.

[1] Paquet, G. & Wallot, J.-P. (2007). p.27

Heureusement, il y a des personnes et des organisations qui sont convaincues que le parcours des courtiers en valeurs a marqué le développement Québec et que leur histoire mérite d'être sauvée de l'oubli. Parmi celles-ci, soulignons la contribution remarquable de M. Jean-Louis Tassé qui nous a non seulement soutenus financièrement, mais qui nous a aussi remis un grand nombre de documents essentiels, BAnQ (MM. Rénald Lessard et Frédéric Giuliano), Banque Nationale et Financière Banque Nationale (M. Gordon Gibson), HEC–Montréal (Mme Paul Desjardins), l'Université McGill, L'Autorité des marchés financiers (M. Jean Villeneuve), Archives publiques de l'Ontario et bien sûr les 16 courtiers qui ont accepté de partager avec nous leurs souvenirs qui ont été par la suite transcrits et publiés sur le site.

Après avoir ratissé les archives qui nous étaient accessibles, il a fallu sélectionner, classer, analyser ces données et en faire la synthèse. Ce travail d'envergure n'est pas terminé. N'oublions pas qu'il couvre plus d'un siècle d'activités poursuivies par plus de 400 maisons de courtage. Plusieurs questions n'ont pas encore trouvé de réponses. Enfin, il a fallu trouver le moyen d'héberger et de diffuser les résultats de nos recherches. Ce moyen, c'est le site Internet que nous lançons ce soir.

Le site Internet de l'IRÉC sur le courtage financier au Québec est fondé sur une idée, celle que l'expérience d'une classe d'entrepreneurs québécois ne devait pas passer à l'oubli.

Ce site se veut dynamique et en constante évolution. Nous pourrons y intégrer à volonté des documents de tous genres. Nous souhaitons donc que vous

fassiez le ménage de vos tiroirs et que vous nous transmettiez quelques-unes de vos trouvailles.

Dans ce site, on trouve des analyses sur l'histoire du courtage au Québec, des données relatives aux maisons de courtage, des notes biographiques sur des courtiers, la transcription d'entretiens avec des courtiers, des documents d'intérêt, des documents iconographiques et des articles d'intérêt (par exemple, l'histoire de la Bourse de Montréal).

À ce jour les résultats de la recherche nous amènent à formuler deux conclusions encore très générales.

Premièrement, dans la pratique du courtage financier, les Canadiens français se sont montrés tout aussi rationnels et astucieux que leurs contemporains anglophones. Ils ont été ni craintifs, ni affligés par une quelconque forme de conservatisme chronique. Leur dynamisme et leur audace ont été incarnés, dès la fin du XIXe - début du XXe siècle, par des personnages comme Louis-Joseph Forget, Rodolphe Forget, Neuville Belleau, René T. Leclerc et Joseph Versailles, Louis de Gaspé Beaubien, et bien d'autres encore.

Comme l'écrit Marc Vallières dans son ouvrage sur le Syndicat financier : « La question du Syndicat financier, c'est l'histoire d'une longue démarche d'émancipation économique et financière d'une société québécoise française dominée par des milieux d'affaires canadiens-anglais. »

Deuxièmement, nos courtiers ont occupé avec panache l'espace que leurs moyens financiers et leur pouvoir politique leur ont permis de conquérir. Ils ont notamment su capter et canaliser l'épargne des Québécois pour construire les infrastructures sociales et économiques du Québec contemporain.

Nos recherches nous ont permis de recenser plus de 500 émissions d'obligations destinées à financer un vaste réseau d'écoles et d'hôpitaux construits par des communautés religieuses grâce à des émissions d'obligations administrées par des courtiers francophones du Québec.

Nos courtiers ont même été actifs à l'étranger. L.G. Beaubien gère l'émission d'obligations pour financer des « œuvres d'hospitalisation et d'enseignement » pour les Sœurs de Ste-Catherine à Berlin, en Allemagne, en 1930.

Je tiens à présenter et à remercier personnellement les membres de notre équipe de recherche :

- M. Jean Labrecque, à qui nous devons l'idée de ce projet, qui a eu la conviction que cette entreprise était utile et nécessaire, et dont la mémoire a servi de grand livre dans cette opération.

- M. Marc Vallières, dont les compétences en matière de recherche historique nous ont été non seulement précieuses, mais indispensables.

- Nos auxiliaires de recherche Mme Jeannette Larouche (Québec) et M. Claude Lafortune (Montréal) dont les compétences multidisciplinaires ont permis d'élaborer l'écrin numérique que nous vous avons présenté ce soir.

Enfin, j'aimerais souligner qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Il y a des archives que nous n'avons pas encore exploitées (celles de la Banque Nationale, notamment). Il y en a d'autres qui n'ont même pas encore été explorées (notamment celles du Procureur général du Québec, où se trouvent les documents sur les maisons de courtages avant 1955).

Il nous reste à analyser le phénomène des obligations « religieuses » et à en faire le bilan; à faire l'analyse de séries chronologiques portant sur les écarts de rendement entre le Québec et l'Ontario; à produire un schéma interactif montrant la genèse des firmes de courtage sur l'ensemble de la période examinée et à ajouter de nombreuses fiches biographiques et fiches d'entreprises.

Bref, il nous reste encore beaucoup à faire, et pour le faire, ça nous prend des sous. C'est pour cette raison que nous souhaitons constituer notre propre syndicat de souscription qui s'occupera d'amasser les fonds pour que le travail puisse être poursuivi. M. Jean Labrecque s'est déjà porté volontaire pour assurer la mise en place de ce syndicat. Vous pouvez le joindre à partir de l'onglet « contact » sur le site *courtage.irec.net*